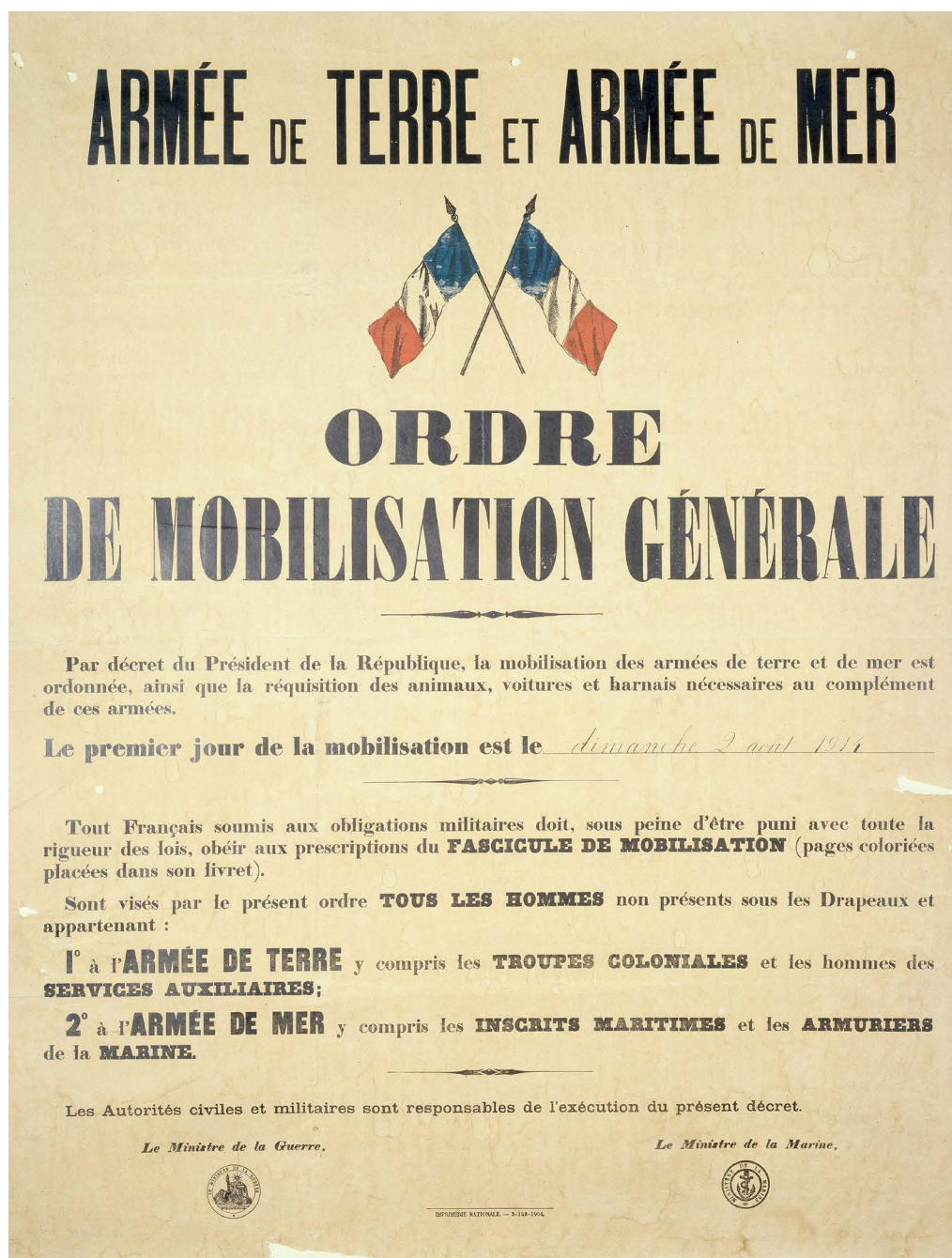


L'AFFICHE DE MOBILISATION, 1914

La mobilisation comprend l'ensemble des opérations qui permettent de porter une armée de temps de paix sur le pied de guerre. Elle combine le rappel des réservistes, la perception du matériel nécessaire à l'entrée en campagne et une importante logistique pour acheminer les troupes et leur matériel vers les dépôts puis sur les lieux de concentration définis par le plan de campagne.



Ordre de mobilisation générale du 2 août 1914 © Musée de l'Armée/RMN-GP 06-505615

CHRONOLOGIE

28 juin 1914

Assassinat de l'archiduc
François Ferdinand.

3 août 1914

L'Allemagne déclare
la guerre à la France.

6 - 11 sept 1914

Première bataille de la Marne :
les taxis démarrent de
l'Hôtel des Invalides avec
les soldats à leur bord.

22 avril 1915

Première attaque au gaz.

7 mai 1915

Le paquebot Lusitania est
torpillé par les Allemands.

**21 fév - 18 déc
1916**

Bataille de Verdun.

6 avr 1917

Les États-Unis entrent en guerre.

16 avr 1917

Bataille du Chemin des Dames.

11 nov 1918

Signature de l'armistice dans
la Clairière de Rethondes.

28 juin 1919

Signature du traité de Versailles
dans la Galerie des Glaces
du Château.



L'affiche en elle-même...

Le 1^{er} août 1914, en milieu d'après-midi, le tocsin alerte les populations qui découvrent cette affiche de mobilisation. Le Président de la République, par décret, ordonne la mobilisation qu'il place sous l'autorité du ministre de la Guerre et du ministre de la Marine (l'armée de l'Air est créée en 1934). Le formulaire (imprimé en 1904) complété de sa date est placardé par la gendarmerie. Chaque réserviste sait, en consultant son livret individuel de mobilisation, le lieu et le jour auxquels il doit répondre à l'appel. L'armée de terre mobilise aussi les troupes coloniales stationnées et prévues pour être engagées en métropole, y compris les unités du XIX^e corps stationnées en Afrique du Nord. Les troupes auxiliaires comprennent les services de santé, les aumôniers, les vétérinaires, etc. La Marine rappelle les inscrits maritimes, c'est-à-dire les marins de la flotte marchande et les marins pêcheurs, ainsi que le personnel des arsenaux.

Sauf en Grande-Bretagne, les grands États européens disposent d'armées nationales recrutées sur le principe du service militaire obligatoire. Ces armées ont une puissante organisation permanente et se renforcent, en cas de guerre, par l'appel généralisé de tous les citoyens classés dans les réserves.

L'affiche nous raconte...

La première mobilisation « moderne » est effectuée par la Prusse, en 1870. Elle permet de réunir deux fois plus de soldats que la France alors que la Prusse est deux fois moins peuplée. Elle réalise de plus son plan de mobilisation en sept jours et la concentration de ses troupes en dix-neuf jours. Au même moment, en France, l'armée d'active n'a toujours pas perçu son matériel et les réserves n'ont pas rejoint.

Tirant les leçons de sa défaite, la France adopte le modèle prussien dès 1872 en instituant une armée de conscription, en planifiant la mobilisation et la concentration des troupes. En 1914, l'armée d'active compte 800 000 hommes. La mobilisation la porte à 3 580 000, soit 20 % de moins seulement que l'Allemagne deux fois plus peuplée.

Dès le premier jour, les troupes de couverture sont en mesure d'effectuer leur concentration pour protéger la mobilisation et livrer les premiers combats.

Les deux dernières classes libérées du service rejoignent, individuellement, dans les 48 heures, les régiments d'active qui se trouvent ainsi portés à leur effectif de guerre. Ces régiments perçoivent un équipement neuf et leur matériel avant d'être embarqués pour leur destination initiale fixée par le plan de concentration. L'évacuation de leurs quartiers permet de recevoir les hommes des unités de réserve puis de la territoriale, selon un calendrier et un horaire minutieusement établis dans les journaux de mobilisation.

Les unités de réserve sont destinées à renforcer l'armée de campagne. En revanche, les hommes de la territoriale, âgés de 34 ans et plus, sont affectés à la défense des places fortes, des côtes et des points stratégiques. Elles ne sont pas, en principe, destinées à entrer en campagne.

La mobilisation concerne aussi les propriétaires d'animaux de trait et de certaines voitures attelées. Ils sont tenus de les déclarer à la mairie et reçoivent des indemnités en cas de réquisition. En 1914, 135 000 chevaux partent à la guerre. 600 000 chevaux seront mobilisés pendant le conflit, essentiellement des chevaux de trait.

Les chemins de fer jouent un rôle capital dans la réussite des opérations : la mobilisation nécessite 10 000 trains, du 1^{er} au 15 août. Pour la concentration, 5 000 « trains types », définis selon les spécificités des unités de combat et de leur équipement, transportent sans les séparer troupes et matériel.

Le 18 août, à la fin de la concentration, 2 700 000 soldats sont prêts à entrer en campagne, 680 000 sont dans les dépôts, 235 000 outre-mer, 65 000 sur mer, 200 000 territoriaux assurent la garde des voies de communication. Pendant toute la guerre, 8,7 millions de soldats et de marins furent mobilisés (6 % de soldats indigènes : un tiers venu d'Afrique noire, la moitié du Maghreb) et 800 000 travaillèrent dans les usines d'armement en tant qu'affectés spéciaux.

Notice

→ **Numéro d'inventaire**
999.977

→ **Création**
France

→ **Exécution**
1914

→ **Période**
XX^e siècle, Europe - période
contemporaine de 1914 à nos jours

→ **Matières et techniques**
Impression, papier

→ **Dimensions**
Hauteur : 0.925 m

→ **Mots-clés**
Affiche, armée française, époque de la
Première Guerre mondiale, époque de la
Troisième République, mobilisation

→ **Localisation**
Département des deux guerres mondiales –
Salle Alsace-Lorraine

Bibliographie

La guerre des tranchées, M. BENOISTEL et L.
DESSERRIERES, Col. Histoire, Ouest-France,
2014, 127 p

14-18 : la guerre des affiches, P. FACON, Ed.
Atlas, 2013, 192 p